

LE PILIER 3 : UN NOUVEAU DÉFI POUR LES BANQUES

1. UNE MESURE AU CŒUR DU DISPOSITIF BÂLOIS

En complément du renforcement des exigences en fonds propres (Pilier 1) et de la surveillance prudentielle (Pilier 2), le BCBS a souhaité imposer aux établissements bancaires, dès Bâle 2, plus de transparence envers les

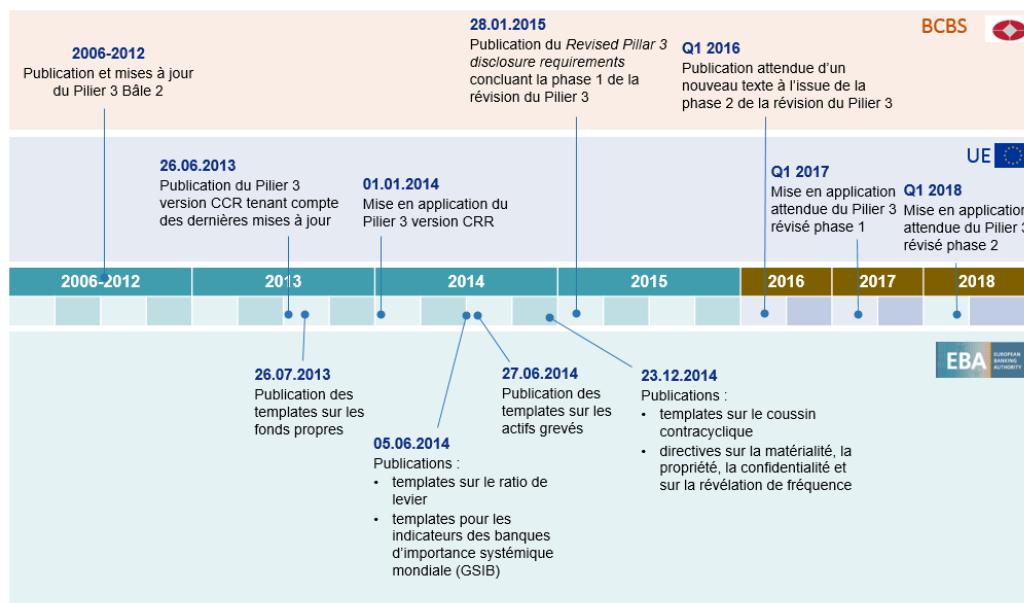
investisseurs afin de renforcer la discipline de marché (Pilier 3).

Avec la crise de 2007, le Pilier 3 a été enrichi au fur et à mesure du développement de la réglementation bâloise (CRDII en 2009, CRDIII en 2010 et CRDIV/CRR en 2013).

Le Pilier 3 version CRR actuellement en vigueur offre encore

une certaine liberté sur le format de publication des données. Seuls 5 templates définis par l'EBA en 2013 et 2014 imposent un format pour les fonds propres, le ratio de levier, les indicateurs des banques d'importance systémique mondiale (GSIB), les actifs grecés et le coussin contracyclique.

LE PILIER 3 : TEXTES ET DATES CLÉS



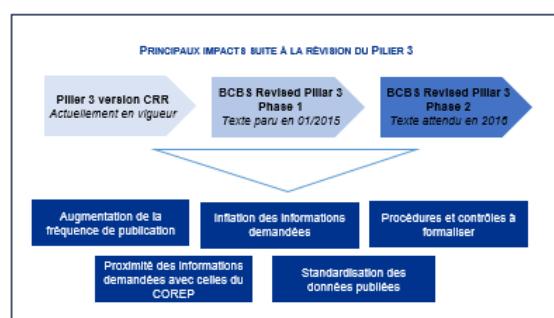
2. UNE REFONTE COMPLÈTE DU PILIER 3 EST ATTENDUE D'ICI À 2017

Le régulateur affiche à présent sa volonté d'homogénéiser les publications faites aux investisseurs afin de faciliter la comparaison des profils de risques.

Ainsi, le BCBS a lancé en juin 2014 une consultation relative à la révision du Pilier 3 prévue en deux phases. Le texte de janvier 2015, paru à l'issue de celle-ci, vient confirmer la tendance à :

- L'inflation des données demandées,
- La disparition de la liberté du format de publication, au profit d'une liste définie de tableaux (20 au format fixe, 20 au format flexible),
- L'augmentation de la fréquence de publication.

D'après le texte de la consultation, la deuxième phase de révision du Pilier 3 devrait venir renforcer cette tendance, amender les tableaux en fonction des nouveautés réglementaires (FRTB, revue des modèles internes,...) et demander en complément le calcul d'un RWA en full standard.



3. QUELS IMPACTS POUR VOTRE ORGANISATION ?

Avec la refonte du Pilier 3, une adaptation du processus, jusqu'à présent confondu avec celui du Document de Référence, devient nécessaire. Les établissements bancaires doivent alors intégrer cette évolution et entreprendre une transformation afin que ce processus soit désormais :

- différencié du document de référence,
- publié à une fréquence semestrielle,
- pourvu d'une documentation et de contrôles au même titre que l'information financière.

4. EN QUOI KPMG PEUT VOUS AIDER ?

Grâce à notre expertise réglementaire, nous vous aidons à adapter votre organisation et à vous mettre en conformité avec les nouvelles exigences du Pilier 3.

De plus, nos expériences dans la mise en place de solutions de transformation nous permettent de vous accompagner dans vos projets concernant la gouvernance et l'organisation, la formalisation des processus et de l'exhaustivité des contrôles. Nous veillons également à l'adaptation du système d'information et à la prise en compte des synergies possibles avec les autres productions réglementaires de votre établissement.



- ✓ Réduction des coûts
- ✓ Mobilisation des équipes
- ✓ Rationalisation de la production
- ✓ Fiabilisation des données
- ✓ Automatisation des reportings
- ✓ Réduction des délais
- ✓ Limitation des risques

UN EXEMPLE D'APPLICATION DE NOTRE MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux reportings Pilier 3, KPMG peut vous accompagner dans l'instruction bancaire, la mise en place opérationnelle des nouveaux reportings et la rationalisation du processus de production.

Solution apportée

- Instruction bancaire des nouveaux reportings Pilier 3
- Formalisation des expressions de besoins pour l'adaptation du SI
- Définition des pistes d'optimisation du process et d'une solution de production cible
- Suivi de la mise en place des recommandations EDTF
- Travaux d'anticipation de la mise en place de la cible Pilier 3 2017
- Animation du projet et conduite du changement

Livrables clés

- Tableau d'analyse détaillé des données nécessaires pour produire les nouveaux reportings Pilier 3
- Expression de besoins
- Dispositif de production cible (organisation, RACI...)
- Documentation et revue critique du processus de production du Pilier 3

Vos contacts KPMG

Vicky Papaevangelou
Partner, Head of Advisory Bank
Tél : +33 (0)1 55 68 71 14
vpapaevangelou@kpmg.fr

Alexandra Vezmar
Partner, Advisory Bank
Tél : +33 (0)1 55 68 71 32
avezmar@kpmg.fr